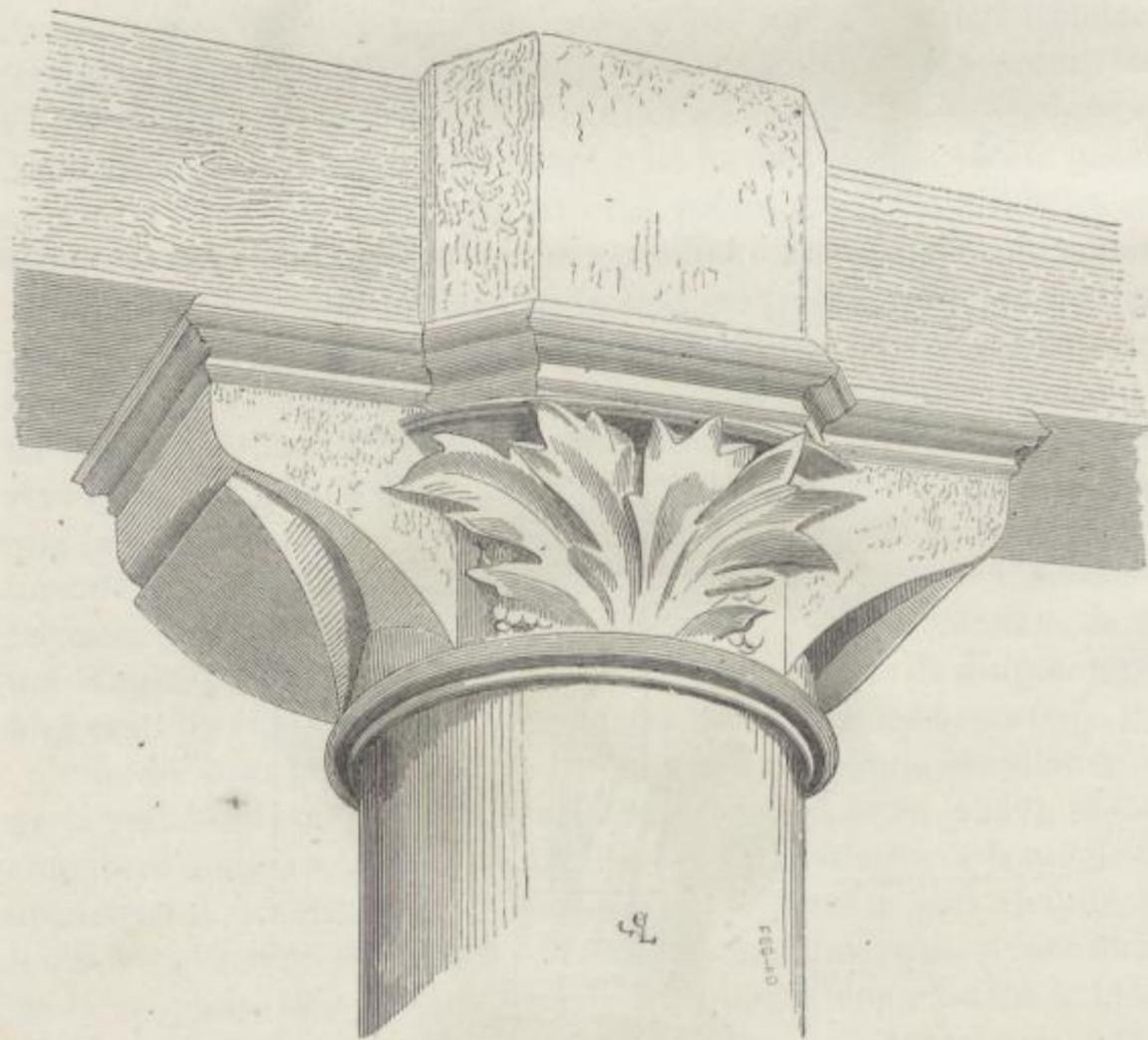


Les exemples donnés plus haut sont pris sur les chapiteaux ayant pour fonction de porter des arcs de voûte. Les architectes du moyen âge n'employaient pas seulement la colonne pour soutenir des voûtes; ils s'en servaient aussi comme de supports destinés à soulager des poitraux de maison, des maîtresses poutres de plancher. Dans ce cas, il était nécessaire que le chapiteau fût très-évasé ou très-saillant dans le sens de la portée, tandis que, dans l'autre sens, il n'était pas utile qu'il prît une largeur plus forte que celle de la pièce de bois supportée. En d'autres termes, le chapiteau n'était plus qu'un double corbeau posé à l'extrémité de la colonne, comme on pose un *chapeau* avec ses *liens* à la tête d'un poteau de bois, lorsqu'il s'agit de soulager la portée d'une pièce de charpente horizontale.

Les habitations privées des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles nous ont conservé un grand nombre de ces sortes de chapiteaux *corbeaux*. Généralement ils sont dépourvus d'ornements; on en voit encore dans les maisons

54



de Dol en Bretagne, au mont Saint-Michel en mer, en Normandie et en Picardie, dans les contrées enfin où le bois entrait pour beaucoup dans la construction des habitations privées.

Voici (54) un de ces chapiteaux que nous avons pu dessiner, il y a déjà plusieurs années, dans une maison que l'on démolissait à Gallardon, près